



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES  
DU LAC SEPT-ÎLES INC.**  
3309, Chemin du lac Sept-Îles  
Saint-Raymond, Q.C. G3L 2S3

## **PROCÈS VERBAL**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2014  
tenue dimanche le 10 août 2014  
au Club nautique du Lac Sept-Îles

### **VERSION FINALE**

#### **1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Jacques-A. Bilodeau, premier vice-président, indique que le quorum de 25 membres est atteint puisque 40 membres en règle ont signé le registre des présences. Monsieur Serge Thibeault, président déclare donc l'Assemblée générale 2014 ouverte, il est alors 9h35.

#### **2.-NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Jacques-A. Bilodeau, secondé Georges Paradis, propose Serge Thibeault pour agir comme président d'assemblée et André Martin comme secrétaire. Ces deux personnes acceptent.

#### **Résolu à l'unanimité**

#### **3.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Jacques-A. Bilodeau présente le projet d'ordre du jour. Serge Thibeault secondé par Vincent Caron, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

#### **Résolu à l'unanimité**

#### **4.- PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Antoine Lacourcière, appuyé par Denis Cayer, propose de ne pas faire la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 12 août 2012 étant donné qu'il a été reproduit dans l'Alouette 2013 et également d'accepter intégralement le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tel qu'il apparaît à l'Alouette.

#### **Résolu à l'unanimité**

## **5.- RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION**

Serge Thibeault, président de l'APLSI, présente le rapport du Bureau de direction pour l'année 2013-2014. Il précise d'abord que cette année, les responsables des activités viendront tour à tour faire le bilan des activités passées et évoquer les réalisations prévues pour le futur.

Monsieur Thibeault indique aussi que les membres du Bureau de direction se sont réunis à sept reprises et que ceux de l'exécutif se sont réunis quelques reprises

Les objectifs du Bureau de direction et de l'exécutif étaient les suivants :

- Poursuivre notre plan d'action environnemental;
- Terminer les travaux relatifs à la rénovation du club nautique;
- Mettre à jour les comités;
- Recruter des membres qui peuvent apporter une certaine expertise pour l'APLSI ;
- Maintenir la qualité de notre gestion.

### **Les rencontres avec la Ville**

Monsieur Thibeault indique que plusieurs rencontres ont été tenues avec les élus municipaux. Les principaux sujets traités ont été :

- L'environnement et le règlement sur la renaturalisation des rives qui doit entrer en vigueur à compter de septembre 2014 ;
- La demande de l'APLSI sur l'étude de caractérisation des installations septiques. En principe, la Ville a exprimé son accord pour prendre charge de cette opération mais il reste à régler la question budgétaire;
- La demande adressée à la Ville pour qu'elle prenne charge du processus prévu par Transport-Canada au sujet des restrictions à la navigation dans certaines zones du lac ;
- Le plan triennal d'immobilisations et l'aide financière demandée à la Ville. À ce sujet, la Ville a décidé d'accorder la seconde tranche de subvention de 25 000\$ à la condition que si le site était vendu la Ville récupérera les 50 000\$ qu'elle y a investis ;
- L'avenir du Camp de Portneuf qui serait, semble-t-il, en vente. À ce sujet, le problème provient surtout du fait que la majorité du terrain est en location avec la SÉPAQ et que le bail prévoit qu'en cas de cessation des activités ou de vente il faut démolir les bâtiments qui sont sur ce terrain et le remettre dans son état originel. La Ville surveille activement les développements de cette affaire afin de conserver le caractère récréatif du site déjà reconnu dans le règlement de zonage de la MRC.

### **Autres réalisations**

Monsieur Thibeault souligne qu'en plus des réalisations qui seront présentées plus loin par les directeurs, il faut noter le succès de la journée thématique sur l'environnement tenue entre les directeurs et les élus municipaux et l'inauguration du jardin démonstratif de l'aménagement des rives du club nautique et surtout la rénovation majeure du Club nautique qui fut un succès grâce à l'apport de nombreux bénévoles et des commanditaires.

### **Environnement**

François Rhéaume, responsable du Comité environnement, fait le bilan des actions posées cette année. Il remercie d'abord les membres du Comité qui ont soutenu toutes les activités en environnement soit Alain Bardenet, Pierre Gourdeau, André-Claire Brochu, Claire Lessard, André Martin, Marcel Paré, Luc Proulx, Marius Saint-Pierre et Geneviève Trépanier pour leur implication et leur support.

Il souligne aussi l'excellente collaboration manifestée par la Ville de Saint-Raymond, via le comité conjoint, dont les membres de l'APLSI sont Pierre Gourdeau, Claire Lessard, Luc Proulx et Marius Saint-Pierre, tandis que les représentants de la Ville sont les conseillers Réjeanne Julien et Bernard Voyer ainsi que la directrice de l'urbanisme Célia Sélinas.

François Rhéaume indique que les principales priorités de l'année ont porté sur les sujets suivants :

- Les installations septiques

Après le dépôt en 2013 d'une demande à la ville d'avoir recours à un relevé sanitaire complet sur le territoire du Lac Sept-Iles et du lac des Aulnaies, ce par une firme experte, les discussions ont été poursuivies avec les représentants de la ville sur le comité conjoint pour que le relevé sanitaire soit ajouté au prochain budget. La ville est en étude du dossier. Un sous-comité de travail a été formé par la ville et débutera son travail en août 2014. L'APLSI y participera.

Concernant les vidanges sur les îles, lesquelles ne sont présentement pas couvertes dans le contrat octroyé par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, le comité a réitéré l'importance de trouver une solution. Une des solutions proposées serait que la ville de Saint-Raymond prenne elle-même en charge cette tâche. À ce jour, le dossier est en suspens.

- La renaturalisation des rives

Le 26 août 2013 avait lieu au club nautique la livraison d'arbustes pour l'Opération Belles-Rives, prise en charge par la ville et soutenue par la CAPSA et les bénévoles de l'APLSI. Une trentaine de propriétaires étaient inscrits. L'Opération Belles-rives, qui favorise la renaturalisation volontaire, se poursuit encore cette année avec le support de la Ville. Toutefois, il faut mentionner que dès septembre 2014, le règlement adopté par la Ville s'appliquera et rendra obligatoire la renaturalisation des rives qui ne sont pas conformes.

- L'utilisation du plan d'eau par les embarcations motorisées

Les préoccupations de l'APLSI concernant l'utilisation du plan d'eau demeurent les mêmes que par les années passées, mais on note une accentuation des problèmes déjà identifiés: augmentation de la quantité d'embarcations, de leur puissance et de leur grosseur, ainsi que des comportements nuisibles des plaisanciers (vitesse dans les zones sensibles et près des rives). Ces facteurs, de par les remous sous la surface et l'érosion des rives qui en découlent, diminuent la qualité de l'eau et contribuent à accélérer le vieillissement du lac.

Diverses actions de sensibilisation ont été poursuivies en 2013, dont des articles dans l'Alouette et sur le site web de l'APLSI. À l'instar des années passées, la sensibilisation était axée sur la limitation de la vitesse dans les zones sensibles du lac, soient des zones de basse profondeur et/ou étroites. De plus, les pancartes de recommandations sur la navigation dans les zones sensibles, installées aux entrées de ces zones en 2012, sont toujours présentes. De nouveaux enregistrements vidéo des passages d'embarcations dans les zones ciblées ont cependant démontré le peu de respect des recommandations par les utilisateurs d'embarcations motorisées, dont notamment les motomarines. Suite à ces observations, force est de constater que la sensibilisation des dernières années n'a pas produit les résultats espérés.

Dans la poursuite de l'objectif de protéger le lac contre les impacts des embarcations motorisées et par souci de sécurité pour tous les usagers du lac, il a été convenu que le recours à une réglementation était nécessaire. Ainsi, l'APLSI a déposé une demande à la ville pour entamer des démarches de réglementation de la navigation dans les zones sensibles. Un mémoire a été produit pour appuyer la demande. François Rhéaume souligne que ces démarches ne visent pas un type de bateau, ce que ne permet pas le règlementation, mais plutôt la vitesse et les sports de tire dans les zones sensibles.

- Autres activités en environnement

*Journée sans moteur:* Dans le cadre de la journée régionale sans moteur chapeauté par la CAPSA, dimanche 17 août, quelques activités sans moteur sont proposées et organisées, dont notamment une randonnée en kayak. Nage, canot, voilier, chaloupe, pédalo, planche à voile, et autres activités sont également au programme.

*Pancartes aux entrées du lac :* Afin de mieux sensibiliser les résidents et utilisateurs du plan d'eau aux divers impacts environnementaux des activités humaines sur le lac, des messages mensuels d'information ont été produits et affichés sur des pancartes aux deux entrées routières du lac, en plus d'être affichés sur le site web de l'APLSI. Le but est de rejoindre le plus de gens possible, incluant les non-membres de l'APLSI.

*Suivi de la qualité de l'eau du lac:* En participation au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), des mesures de la température de l'eau, du taux d'oxygène et de la transparence de l'eau ont encore été prises cette année.

*Escouade de surveillance des algues bleues.* Une dizaine de bénévoles se sont portés volontaires pour surveiller et rapporter l'apparition d'algues bleues sur le lac. Une formation a été donnée par le MDDELCC. Luc Proulx est en charge de l'activité.

## **Les installations du Club Nautique**

Patrice Mathieu, responsable de ce dossier, présente les réalisations de la dernière année.

Comme il a été convenu lors de l'assemblée annuelle du mois d'août 2013, le projet majeur de la reconstruction des fondations du club a été entrepris dès le mois de septembre 2013. Un budget de l'ordre de 90 000\$ avait été présenté lors de l'assemblée annuelle de 2013.

Les travaux ont été réalisés durant l'automne et l'hiver 2013-2014 pour les étapes suivantes :

- Déplacement du bâtiment, excavation et mise en place des semelles et murs de fondation, remise en place du bâtiment sur les nouvelles fondations, isolation des murs et du plancher du sous-sol, électricité et chauffage du sous-sol, pose de nouvelles poutrelles au plafond du sous-sol, pose du gypse et de planches de bois de finition pour les murs et des poutres au plafond, plafond suspendu et éclairage du sous-sol.
- Au printemps et en début d'été 2014, nous avons réalisé la construction de la nouvelle terrasse et avons réalisé les travaux de l'aménagement extérieur autour du bâtiment et sur la partie arrière du bâtiment jusqu'au chemin du lac Sept-Îles.

Jusqu'à maintenant, une somme d'environ 118 000\$ a été investie pour la réalisation de tous ces travaux. Pour compléter les travaux de ce projet majeur, il reste à compléter le revêtement extérieur au bâtiment, soit la partie

située entre le sous-sol et le bâtiment existant. Ces travaux sont prévus cet automne par les bénévoles habituels. Une somme additionnelle de 3 000\$ est prévue pour cette dernière activité.

Bien attendu, il y a d'autres investissements à prévoir pour l'amélioration des installations du club nautique à court et moyen terme. Citons ici les plus prioritaires :

- Démolition de l'ancien logement à l'arrière de la salle principale;
- Remplacement du couvre-plancher de la salle principale;
- Réfection du pavage sur le site;
- Aménagement extérieur à compléter (gazonnement, arbustes, gravier, pavage, pavé-uni);
- Finition du plafond et éclairage sous la terrasse;
- Aménagement du local vacant au sous-sol;
- Etc.

De nombreux bénévoles ont œuvré pour la réalisation de cet important projet tout au long de l'automne 2013 jusqu'à aujourd'hui et de nombreux fournisseurs ont offerts leurs matériaux et prêté leurs équipements gratuitement, Patrice tient personnellement à les remercier tous. En conclusion, plus de 3 000 heures de bénévolats ont été colligées jusqu'à aujourd'hui et plus de 50 000\$ en gratuité ont été donnés par des donateurs résidents du lac.

### **Les activités et services de L'APLSI**

Vincent Caron et Claire Lessard, responsables de ces activités en font le bilan. Ils précisent que le comité des activités a, comme tous les comités de l'association besoin de gens qui s'impliquent. Pour ce qui est de l'organisation, c'est essentiellement Claire Lessard et Vincent Caron qui s'impliquent, en revanche on doit remercier les quelques bénévoles (féminines) qui répondent toujours présentes à l'appel. Pour éviter d'en oublier on ne les citera pas, mais ce sont elles qui avec un large sourire servent hot-dog et vins d'honneur durant l'année. Merci également aux hommes forts qui contribuent aux événements, en particulier pour le Défi des familles.

Bien que ça ne soit pas en tant que telle une activité de l'APLSI, il faut remercier également les personnes qui accordent beaucoup de leur temps à la *création et à l'entretien de la patinoire*. Là encore il serait difficile de nommer tous ceux qui s'impliquent, mais il est important de souligner le courage d'Éric Lessard, de Denis Cayer et de Serge Thibeault qui, quel que soit la température permettent à tous de vivre d'aussi bons moments sur le lac.

Durant toute l'année vous avez été sollicités pour des moitié-moitié, avec de petites boîtes de dons etc.... sachez que votre générosité a permis d'amasser suffisamment d'argent pour faire l'acquisition d'une grande télévision qui sera installée en bas au bénéfice de nos jeunes. À ce propos, notons que les jeunes apprécient beaucoup la salle du bas pour les activités telles que le ping-pong, le baby foot etc...

- les activités d'hiver

*Deux sorties en raquette* ont eu lieu l'hiver dernier, une trentaine de personnes participent habituellement à la sortie alors qu'une bonne soixantaine viennent souper. La nouvelle salle du bas va permettre à compter de cet hiver d'offrir les soupers au club nautique.

*Une sortie motoneige* : C'est Jacques Proulx et Magella Leclerc qui s'offrent depuis deux ans maintenant pour imaginer le parcours et permettre de se réchauffer un peu à leur chalet pour cette activité. Un cortège d'une trentaine de motoneiges a pris le départ l'hiver dernier, cette activité sera donc reconduite en 2015.

### Les 5 à 7 :

Les 5 à 7 sont toujours aussi populaires; fait intéressant à noter : on y découvre toujours de nouveaux visages. C'est un revenu essentiel pour l'APLSI (vente au bar) et bien qu'on soit convaincu qu'il faudrait bonifier le concept, il est fondamental de préserver cette « assurance revenu » pour l'APLSI.

Location du Club nautique : Il y a eu moins de location cette année mais ce phénomène est cyclique. On prévoit que le nombre de locations va augmenter l'an prochain avec l'aménagement de la nouvelle salle dans le sous-sol.

Journée d'ouverture du Club nautique le samedi 7 juin 2014: On y a noté la présence de 3 concessionnaires locaux soit Dion moto, Performance Voyer et Cloutier sports auxquels s'est ajouté le Seacycle. Un vin de l'amitié à été servi ainsi que des hot-dogs. Une maquilleuse et un jeu gonflable ont fait fureur auprès des enfants. Belle participation. Revenus : 750\$ Dépenses: 775\$

Journée familiale, Défi des familles 2ème édition. Tenue le 25 janvier 2014, cette journée avait au programme le tournoi Défi des familles avec 5 équipes inscrites, un premier trophée remis à l'équipe gagnante les Beaumont/Julien, Tours de carriole, de poney, de snowmobile, méga-workout-out, mascotte et présence de bonhomme Carnaval ont fait partie des activités de cette journée. Le maire Dion était présent. 780 hot-dogs ont été vendus de même que du vin chaud, des liqueurs et des jus ce qui permet d'estimer la participation à plus de 500 personnes. Cette activité a généré des profits de 1 000\$. Beaucoup de bénévoles se sont dévoués pour en assurer le succès.

### Les activités du Comité des jeunes

*Cours de tennis:* une session de cours à été dispensé pour 3 groupes d'âge soit les petits as (5-6 et 7 ans), les débutants (7-8 et 9 ans) et les initiés/intermédiaires (9-10-11 et 12 ans). Ces cours ont été très appréciés mais le nombre d'inscription n'a pu permettre une 2e session.

*Soirée Magie et disco du 26 juillet 2014:* le magicien Billy a su épater les 70 personnes réunies. Les enfants étaient ravis. Par la suite la disco-Eco à fait vibrer le club.

### **Le Comité des communications**

Georges-Émile Paradis présente le bilan des activités en communication. Le responsable du comité est le président, M Serge Thibeault. M Jacques-A Bilodeau s'occupe de la rédaction de plusieurs communiqués et du Mini-Alouette, de l'envoi des messages chaque semaine et de la mise à jour de l'information sur le site, M Vincent Caron s'occupe de l'Alouette, et Georges-Émile Paradis s'occupe de mettre à jour les outils du site et de l'intranet. La mission du comité est d'assurer la communication du bureau de direction avec ses membres et la communauté.

Les objectifs sont :

- Optimiser les communications avec les membres afin de les informer sur les plans et les activités de l'APLSI.
- Utiliser adéquatement les médias pour atteindre les membres et nos différents intervenants. ·
- Présenter les résultats des activités pour augmenter le sentiment d'appartenance des membres et favoriser l'implication du plus grand nombre de bénévoles.
- Véhiculer les valeurs de l'APLSI.

Les moyens utilisés sont :

- La publication du Mini-Alouette et l'Alouette.
- L'envoi de courriels aux membres.
- La mise à jour du site Web et de l'intranet.
- L'utilisation des médias locaux par des textes, publications ou conférences de presse sur l'APLSI et sur ses activités.

### Le site Internet

M. Georges-Émile Paradis, directeur responsable du site, rappelle que la mise à jour du site web vise trois objectifs :

- Communiquer aux membres et au public en général les activités offertes par l'Association.
- Mettre à jour et maintenir à date ces informations.
- Permettre aux directeurs de partager de l'information dans la section Intranet qui leur est réservée.

L'APLSI possède depuis quelques années un système informatique plutôt sophistiqué qui utilise maintenant toutes les facilités de l'internet. L'objectif des derniers développements est de faire en sorte qu'il ne soit plus nécessaire de faire de la programmation pour afficher l'information sur le site. Ainsi, c'est Jacques-A. Bilodeau qui entre les informations dans la base de données pour les manchettes, les activités et le calendrier. Vincent Caron est celui qui alimente l'information pour la patinoire. Les responsables des comités de l'environnement et des jeunes peuvent aussi tenir à jour leur section. M. Paradis pense donc que de cette façon de procéder permet de démocratiser le maintien du site.

L'information donnée par les membres lors du recrutement (adresse de courriel, téléphone...), est utilisée fréquemment et cela facilite les communications de l'APLSI avec eux pour le rappel des activités. En moyenne, on expédie un nouveau courriel par semaine. Ces informations servent aussi à la vérification du membership par les gardiens ou les fournisseurs.

Le nombre de gens qui ont donné leur adresse de courriel pour recevoir nos messages web était de 469 en 2013 et de 491 en 2014. De ce nombre, nous avons 421 résidents et 70 conjoints ou co-propriétaires. N'oubliez pas de nous informer si vous changez votre adresse électronique. Il est facile de se retirer de la liste en nous envoyant un courriel à cette fin à [recrutement@aplsi.com](mailto:recrutement@aplsi.com).

Depuis la dernière assemblée générale, le site internet a été très vivant et la page d'accueil a été mise à jour très régulièrement. Mis à part les activités courantes, il faut souligner les reportages avec photos et/ou courts films sur les travaux de rénovation du club sur les travaux du barrage et enfin celui sur la construction de la galerie.

La fréquentation du site est de 1200 visiteurs différents par mois et on note une certaine augmentation de visites, en moyenne, par ces mêmes visiteurs. Le nombre de pages visitées est de 6,7 pages par visite. Les pages les plus visitées sont l'accueil, l'album photo, les activités et le calendrier. Même si les membres viennent chercher leur Alouette qu'ils attendent avec impatience, il y en a quand même 125 qui depuis sa mise en ligne ont regardé l'Alouette sur le site de l'APLSI.

La partie intranet reçoit entre 70 et 80 visites par mois de la part des directeurs, excluant les accès faits par ceux qui maintiennent la base de données.

### Le Mini-Alouette

Préparé par Jacques-A Bilodeau cette publication qui est diffusée au printemps présente les activités de la prochaine saison en plus de fournir des informations sur certains développements pertinents au moment de sa publication.

### L'Alouette

Notre revue annuelle dont l'éditeur est Vincent Caron, présente, dans un format de qualité, des articles pertinents à la vie du lac Sept-Îles, un résumé des activités sociales en photos et des informations sur les dossiers de votre association. C'est la publication que nos membres aiment consulter et garder leurs souvenirs de la vie au lac.

Le président se charge de la majorité des communications verbales et écrites avec les différents intervenants.

En conclusion, monsieur Paradis remercie tous les bénévoles qui contribuent aux communications et les membres qui montrent leur appui en se servant des outils de communication que l'APLSI met à votre disposition. Merci aussi à nos commanditaires qui financent en majeure partie ces activités de communications.

### **Recrutement, enseiment et bibliothèque**

Jacques-A Bilodeau, responsable de ces activités en dresse le bilan.

#### Recrutement

En 2013, on a constaté une légère baisse du nombre total de membres par rapport à l'année 2012 soit de 455 à 448 membres. L'APLSI a 21 nouveaux membres qui ne l'étaient pas en 2012. On voit aussi que 28 membres de 2012 n'ont pas pris leur carte en 2013 mais 6 propriétaires n'ayant pas payé en 2012 sont revenu en 2013. De plus, 17 nouveaux propriétaires ont adhéré à l'APLSI. Nous avons accueilli 24 locataires à court terme à titre de membres-associés sans droit de vote à l'assemblée générale annuelle dont un seul pour une courte période et les autres pour la saison.

Pour 2014, en date du 6 août, le nombre de membres est égal à l'an dernier soit 447 même si 20 membres réguliers de l'an dernier n'ont pas repris leur carte de membre. Par contre, une forte majorité des nouveaux acheteurs sont devenus membres grâce à un marketing d'accueil efficace.

#### Fonds d'immobilisation

En 2013, le nombre de gens qui ont donné volontairement au fonds d'immobilisation est passé de 118 à 110 soit une légère diminution. Les montants reçus sont par contre en hausse et sont passés de 4 805\$ en 2012 à 5 690\$ en 2013.

En 2014, les dons au fonds d'immobilisation sont fortement en hausse à 15 150\$ car on a fait une campagne de souscription spéciale pour la construction de la galerie. 162 membres ont contribué.

#### Fonds d'ensemencement

En 2013, le nombre de gens qui ont donné volontairement au fonds d'ensemencement est passé de 93 en 2012 à 84 en 2013 et les sommes recueillies de 2 905\$ en 2012 à 3 095\$ en 2013. L'ensemencement a été fait en deux temps le 25 mai et le 5 juillet avec la mise à l'eau de belles grosses truites arc-en-ciel de 14 à 16 pouces pour une valeur totale de 3 500\$. Toutes les truites sont en provenance de la Pisciculture de la Jacques-Cartier.



En 2014, le premier ensemencement a eu lieu le 3 juin par la mise à l'eau de près de 500 belles truites arc-en-ciel de 13 pouces et plus. La deuxième partie a eu lieu le 14 juin pour un nombre presque équivalent. En tout 960 livres de truites pour la somme de 3 500\$ pris à même les dons au fonds d'ensemencement.

### Bibliothèque et foire du livre usagé

En 2013, la Foire du livre usagé a rapporté la somme de 498\$ et a connu un succès de participation. Le nombre d'usagers de la bibliothèque a été de 24 adultes et de 16 enfants. Le comité s'est donc non seulement autofinancé mais a remis 300\$ au fonds général de l'APLSI.

En 2014, la bibliothèque a été déménagée de la chapelle au sous-sol du club par l'équipe qui y a consacré plus de 100 heures de bénévolat. Le déménagement a coûté 281\$ pour de nouvelles étagères et s'est autofinancé. Il y a présentement 28 adultes et 8 enfants qui sont abonnés. La Foire du livre usagé a généré des revenus de 613\$. Le nombre d'abonnés a subi une légère augmentation pour les adultes et une diminution du nombre d'enfants.

En terminant, monsieur Bilodeau adresse un gros merci aux bénévoles de ce comité qui consacrent de leur temps pour trouver, choisir et acheter les livres, être présents le samedi matin pour y accueillir les lecteurs et organiser la foire du livre usagé.

### **Les finances de l'APLSI**

Madame Reine Cayer, trésorière, présente les états financiers 2013. Elle note d'abord que l'année 2013 a été une année assez chargée compte tenu des rénovations pour les fondations de notre club nautique. Elle souligne que le projet s'échelonne sur deux années financières. Ainsi les états financiers ne font état que les dépenses encourues avant le 31 décembre 2013. Aux états financiers de 2014 qui seront présentées à la prochaine assemblée générale, apparaîtront les dépenses relatives à la finition intérieure du sous sol, à la galerie et au terrain. Pour 2013, l'investissement aura été de 120,821\$ en acquisition.

Avec les dons des membres 4 949\$ pour le fond d'immobilisation, la subvention de 25 000\$ de la Ville de Saint-Raymond et les surplus de l'année nous avons réussi à concrétiser notre projet sans avoir recours à des emprunts. Merci à nos fournisseurs, nos bénévoles, notre président qui a du négocier serré pour y arriver. L'an prochain (au 31 décembre 2014) vous aurez la suite parce que vos dons ont grandement aidé à finir le projet.

Avant de passer à l'exposé détaillé des états financiers 2013, madame Cayer remercie M. Jacques Proulx d'avoir fourni son expertise dans la préparation des états financiers ainsi que la firme Lemieux Nolet pour avoir fait nos rapports d'impôts gratuitement. Je dois vous mentionner que M. Proulx nous quitte encore cette année, j'espère qu'il fera comme Dominique Michel et nous reviendra l'an prochain.

Madame Cayer remercie aussi la firme Déry Télécom pour sa commandite pour la connexion WI-FI, le téléphone, hébergement du site APLSI, ici au Club nautique. Elle rappelle aux membres qu'ils peuvent l'utiliser avec leurs appareils au club.

### État des revenus et des dépenses

Pour l'exercice financier 2013, qui se termine le 31 décembre 2013, les revenus du fonds d'administration ont été de 155 359\$. Par rapport à 2012, on note une légère baisse des revenus causée par la fin en 2012 du projet Opération Belles Rives. Les trois principales sources de revenus sont la vente de produit pétrolier (67 721\$) la cotisation de la carte de membre (44 818\$) et les recettes des activités sociales (23 703\$). Il faut y ajouter la subvention de 25 000\$ de la Ville de Saint-Raymond au fonds d'immobilisation.

Les dépenses du fonds d'administration ont été de 136 649\$ auxquels il faut ajouter 29 949\$ du fonds d'immobilisation pour la rénovation du Club. Les principales dépenses en administration sont 60 895\$ en achat de produit pétrolier, 14 139\$ en gardiennage et 14 477\$ pour les activités sociales. Toujours pour l'exercice financier 2013, on note un excédent des revenus sur les dépenses de 18 710\$.

Les actifs nets de l'Association, comprenant les immobilisations passent de 480 363\$ qu'ils étaient en 2012 à 565 329\$ en 2013.

En terminant son exposé, Madame Cayer indique que après quelques années, elle cède sa place à d'autres qui espèrent-elle sauront apporter la continuité. Elle invite les gens qui ont l'expertise des chiffres à donner eux aussi leur temps à la communauté du Lac Sept-Îles.

### **L'avenir de la Chapelle**

Avant de terminer le bilan du Bureau de direction, le Président Serge Thibeault tient à informer les membres présents des derniers développements concernant l'avenir de la chapelle.

Une rencontre de l'APLSI avec la Fabrique a eu lieu, il y a deux semaines. Serge Thibeault et Vincent Caron y ont pris part. Il y a eu une accélération des démarches ce printemps. La Fabrique a reçu la demande du diocèse de disposer du terrain, maintenant que la Chapelle a été désacralisée et qu'il faut payer les assurances, etc.

Le comité a fait un examen rapide des documents et s'interroge sur les solutions possibles. La Fabrique voulait savoir ce qu'on voulait. Les deux parties voulaient s'écouter l'une et l'autre. De notre part, nous avons présenté l'historique de la Chapelle et nous avons fait valoir que les frais ont été payés par les gens du Lac Sept-Îles.

La Fabrique est en difficulté financière et remettre en état l'édifice lui coûterait environ 120 000\$. La Fabrique est face à cette dépense éventuelle qu'elle ne peut se permettre dans l'état de ses finances actuelles. Il semble que la Fabrique voudrait recevoir de l'argent pour renflouer la Fabrique de St-Raymond Elle désire vendre les deux terrains, celui de la Chapelle et celui du stationnement. Mais cette vente est problématique; d'une part il en coûterait 46 000\$ à la Fabrique pour démolir l'édifice, d'autre part, la vente d'un des deux terrains (celui de la chapelle) nécessiterait un changement au règlement de zonage. La Fabrique pense qu'un dézonage serait facile et qu'un gros prix pourrait être obtenu pour le terrain de la chapelle.

La position de l'APLSI est qu'il faut éviter la vente de ce terrain pour une construction éventuelle. On a montré notre intérêt pour le terrain en faisant valoir qu'il devrait revenir aux membres du lac qui l'ont entretenu. Avec la rénovation du Club, on a l'espace dont on a besoin pour nos activités. Mais ce site nous serait utile pour le stationnement. On pourrait en plus peut-être faire un parc avec l'aide de la municipalité. On pourrait songer à démolir nous-mêmes mais un achat qui pourrait s'élever à 200 000\$ ou 300 000\$ est nettement au dessus des moyens de notre Association. De plus, l'APLSI possède un droit de premier refus sur toute offre d'achat. On a 45 jours de premiers refus s'il y a une offre d'achat. Il nous faudrait consulter des avocats et notaires à ce sujet.

### Discussion sur l'avenir de la chapelle

À la suite de cet exposé une discussion s'engage et plusieurs membres présents émettent les opinions suivantes :

- On indique d'abord que la chapelle doit être considérée comme faisant partie du patrimoine de notre lac depuis sa construction. Elle fait partie de notre histoire et de notre paysage. Il faut faire tout ce qui est possible pour l'acquérir et la conserver quitte à investir dans son entretien et sa rénovation par un projet de bénévolat rassembleur.

- D'autres sont d'avis que l'Association a déjà consenti un effort financier considérable pour rénover et agrandir le club nautique. Nous n'avons plus besoin de locaux supplémentaires pour la tenue de nos activités. Nous n'avons plus les moyens d'investir des sommes considérables en rénovation.
- D'autres membres suggèrent que l'Association s'oppose au changement de zonage, ce qui à court terme empêcherait la vente de la chapelle et permettrait à l'Association de se porter acquéreur du terrain à un moindre prix.
- On suggère aussi d'entreprendre des négociations avec la Ville pour faire du site un parc municipal. On pourrait même y conserver le clocher et l'intégrer au parc comme élément du patrimoine.

À la suite de cette discussion, Serge Thibault offre sa collaboration pour poursuivre les démarches concernant ce dossier de la fabrique, même s'il ne sera plus président de l'Association.

### **Conclusion du rapport du Bureau de direction**

En terminant le rapport du Bureau de direction, monsieur Thibeault indique que les directeurs sont très satisfaits des résultats obtenus, et, grâce au travail des directeurs et des nombreux bénévoles, nous avons réussi à atteindre nos objectifs. Encore cette année, les membres de l'exécutif et tous les directeurs qui ont accompli une tâche colossale, et ce, à tous les niveaux. Nous les remercions pour le travail effectué au sein de l'APLSI.

On doit aussi remercier nos vérificateurs qui ont examiné d'un œil attentif nos opérations et confirmé les bonnes pratiques opérationnelles.

Monsieur Thibeault remercie aussi tous les bénévoles qui ont donné du temps pour l'Association à différents niveaux.

### **Acceptation du dépôt du rapport du Bureau de direction**

Sur proposition de Denis Cayer, secondé par Geneviève Trépanier, les membres présents acceptent le dépôt de ce rapport et tiennent à souligner par des applaudissements nourris leur satisfaction pour le travail accompli.

De plus, sur proposition de André Martin, secondé par Jacques-A. Bilodeau, les membres présents adressent leur remerciements et leurs félicitations au président sortant Serge Thibeault pour le leadership dont il a fait preuve particulièrement dans la rénovation du club nautique qui s'est avéré un succès sans compromettre la situation financière de l'Association.

### **Résolu à l'unanimité**

## **6. RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE**

Monsieur Denis Cayer intervient au nom des membres du Comité de surveillance. Il précise d'abord que monsieur Marcel Plamondon est venu se joindre aux deux membres nommés lors de la dernière Assemblée générale annuelle. Le Comité de surveillance était donc formé de Denis Cayer, Claude Plamondon et Marcel Plamondon.

Le Comité de surveillance note d'abord qu'il a examiné l'ensemble des documents pour l'année 2013 et que la nouvelle formule de documentation informatisée leur a facilité l'accès à tous ces documents. Cet accès a permis au Comité de procéder, entre autres, à l'examen et à la vérification du bilan de l'Association pour l'année 2013.

Le Comité y a trouvé beaucoup de transparence et de professionnalisme. Ce qui a aussi permis de comparer la situation de 2013 aux années antérieures. De plus, des manuels d'opération pour chacun des comités ont été examinés.

Après examen, le comité de surveillance juge que les avoirs de l'Association ont été gérés avec transparence et un haut taux de professionnalisme et que la situation financière de l'Association est saine et positive. En conséquence, le comité constate que les états financiers présentés reflètent la réalité et en recommande l'adoption.

### **Acceptation du dépôt du rapport du Comité de surveillance et acceptation des États financiers**

Suite à ces observations, l'acceptation des états financiers au 31 décembre 2013 tels que présentés est proposée par André Martin, appuyé par Ginette Vincent.

#### **Résolu à l'unanimité.**

### **7. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE POUR L'EXERCICE 2013**

Messieurs Denis Cayer et Claude Plamondon et Marcel Plamondon acceptent de poursuivre le travail.

Sur proposition de Geneviève Trépanier, secondée par André Martin, l'Assemblée générale nomme messieurs Denis Cayer, Claude Plamondon et Marcel Plamondon membres du Comité de surveillance pour l'exercice 2014.

#### **Résolu à l'unanimité**

### **8. QUITTANCE DES DIRECTEURS POUR LES GESTES POSÉS**

Sur une proposition de Antoine Lacoursière, appuyé par Denis Cayer, quittance est donnée aux membres du Bureau de direction pour toutes les décisions prises et pour tous les gestes posés au cours de la dernière année.

#### **Résolu à l'unanimité**

### **9. QUESTIONS, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS**

Déjà une période de questions a été relatée dans le dossier de la Chapelle. Les autres questions et commentaires formulés à ce point de l'ordre du jour sont les suivants :

- Un membre suggère que la pancarte sise au pont donnant accès au Lac au Chien soit modifiée pour y suggérer l'interdiction d'accès aux moto-marines car il a pu constater que c'est ce type d'embarcation qui emprunte « la passe » à toute vitesse y créant des dangers pour la sécurité et une détérioration de l'environnement par la remise en suspension des sédiments.

- Un membre note que les conducteurs récalcitrants aux recommandations de l'APLSI ne sont jamais présents aux Assemblées générales et que les efforts de sensibilisation déployés par l'APLSI ne les touchent donc pas.
- Un autre membre suggère que les installations du Club comprennent des facilités pour la vidange des toilettes des bateaux car on soupçonne que la plupart sont vidangées directement dans le lac.

## 10. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Sur proposition de Geneviève Trépanier, secondée par Reine Cayer, Gilles Hardy est nommé unanimement président d'élection et André Martin secrétaire d'élection.

## 11. ÉLECTION DES DIRECTEURS

Le président d'élection informe d'abord que, selon les règlements de l'Association, les sièges en élection cette année portent les numéros impairs. De plus, les postes 4 et 8 sont vacants avec les départs de Marcel Paré et Serge Thibeault. Le président d'élection procède par appel de chacun des numéros de postes en élection en demandant pour chacun des postes si la personne qui a occupé le poste au cours de la dernière année désire se représenter et s'il y a d'autres candidatures pour ce poste.

Les résultats sont les suivants :

- **Poste 1** Claire Lessard qui occupait ce poste accepte de se représenter. Sa candidature est appuyée par Albert Allard, secondé par Vincent Caron. Aucune autre candidature.
- **Poste 3** Jacques-A. Bilodeau qui occupait ce poste accepte de se représenter. Sa candidature est appuyée par Georges-Émile Paradis, secondé par Ginette Vincent. Aucune autre candidature.
- **Poste 5** Patrice Mathieu qui occupe ce poste indique qu'il désire se représenter. Sa candidature est appuyée par Marcel Paré, secondé par Mado Goulet. Aucune autre candidature.
- **Poste 7** Jacques Proulx qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Georges-Émile Paradis, secondé par Magella Leclerc. Aucune autre candidature.
- **Poste 9** Georges-Émile Paradis qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Jacques-A. Bilodeau, secondé par Michel Rhéaume. Aucune autre candidature.
- **Poste 11** Vincent Caron qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Claude Devost, secondé par André Julien. Aucune autre candidature.
- **Poste 13** Marius Saint-Pierre qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Magella Leclerc, secondé par Denise Guay. Aucune autre candidature.
- **Poste 4** Ce poste est vacant. Éric Gagné est proposé par Mathieu Godin, secondé par Simon-Pierre Julien. Aucune autre candidature.

- **Poste 8** Ce poste est vacant. Simon-Pierre Julien est proposé par Éric Gagné, secondé par Mathieu Godin.

Bernard Roy est proposé par Denis Cayer, secondé par Marcel Goulet.

Le président d'élection procède à la nomination d'une scrutatrice qui est Réjeanne Julien et procède à l'élection au poste 8 en distribuant les bulletins de vote. Après le décompte des bulletins par la scrutatrice, le président d'élection déclare élu au poste 8 Bernard Roy

Le Président d'élection, monsieur Gilles Hardy, déclare donc élus madame Claire Lessard de même que messieurs Jacques-A. Bilodeau, Vincent Caron, Éric Gagné, Patrice Mathieu, Georges-Émile Paradis, Jacques Proulx, Bernard Roy et Marius Saint-Pierre.

## **12. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Comme tous les sujets à l'ordre du jour ont été discutés, la clôture de l'Assemblée est proposée par André Julien, secondé par Denis Cayer.

### **Résolu à l'unanimité**

Les directeurs sont invités à participer à la première réunion du nouveau bureau de direction afin de procéder à l'élection des officiers de la Corporation.

André Martin,  
Secrétaire de l'assemblée générale 2014